



Pompe filtration piscine

Par Scoubidou

Bonjour,
Existe t-il une réglementation sur l'implantation d'une pompe filtrante de piscine enterrée, distance voisin, mur mitoyen ?
Une loi, un décret, un arrêté ?
Merci pour votre retour.

Par Karpov

Bonjour,

A part l'arrêté ministériel du 26/05/2021 modifiant celui du 07/04/1981 et relatif aux dispositions techniques applicables au piscine qui, dans son article 10 sur le traitement des eaux de piscine, ne prévoit rien de particulier sur le lieu d'implantation de la pompe, je ne vois pas.

Par contre, attention au bruit que pourrait générer la pompe (trouble anormal du voisinage) et, enfin, vérifier, par acquis de conscience, si le PLU de votre commune ne prévoit rien sur l'implantation du local technique d'une piscine.

Cordialement